Crainte de complications internationales

Paris, 3 juin. — Le *New-York Hérald* communique la dépêche suivante :

« New-York, 3 juin. — Un télégramme de Kingston (Jamaïque) au *Hérald* dit que des complications internationales pourraient s'élever en raison du fait que les avisos touchent à divers ports de l'île.

» Les autorités locales ne savent si elles doivent les considérer comme belligérants. La décision du gouvernement britannique a été demandée par câble. »

Dernières Nouvelles

LE COMBAT DE SANTIAGO

Madrid, 3 juin. — Les dépêches privées de Cuba disent que l'enthousiasme est général. La Chambre coloniale a décidé de féliciter l'amiral Cervera pour son succès dans le combat de Santiago.

La presse loue le commandant d'artillerie Ordonnez, qui a établi des batteries à l'entrée de la baie. Les insurgés sont peu nombreux aux environs de Santiago et ne pourront pas attaquer la ville. Les pluies ont commencé à Cuba et les opérations sont devenues très difficiles pour les Américains.

Washington, 3 juin. — Le rapport officiel du commodore Schley sur l'affaire de Santiago a été lu aujourd'hui dans la réunion du cabinet.

Le rapport dit qu'il n'y a aucune raison de douter de la présence de l'amiral Cervera dans le port de Santiago ; il ajoute que le but du bombardement était de délimiter la position exacte des batteries espagnoles. Le résultat a été très satisfaisant. Aucun navire n'a été endommagé, aucun homme blessé.

UNE NOUVELLE BATAILLE A SANTIAGO

New-York, 3 juin. — Le télégramme suivant est affiché aux bureaux de la *Tribune* :

« Port-au-Prince, 11 heures 15 matin. — On a reçu ici la nouvelle qu'une bataille a commencé à Santiago ce matin avant neuf heures. »

Paris, 4 juin. — L'*Agence Nationale* communique la dépêche suivante :

« New-York, 3 juin. — Les navires américains au large de Santiago, ayant opéré, cette nuit, un mouvement pour se rapprocher de la côte, afin d'appuyer de leur feu l'attaque combinée avec les insurgés, un vif combat d'artillerie s'est engagé à la pointe du jour avec les batteries espagnoles. »

Le programme américain des opérations de guerre

New-York, 3 juin. — Au conseil de cabinet tenu aujourd'hui, M. Mac-Kinley a soumis le programme des opérations de guerre qui a été approuvé. Il comporte les quatre points principaux suivants :

1° La prise de Santiago; 2° La capture ou la destruction de l'escadre de l'amiral Cervera; 3° Etablissement d'un gouvernement militaire de la province de Santiago qui deviendrait le centre de l'organisation des insurgés; 4° La prise de San-Juan de Porto-Rico, dont le général Fitzhugh Lee, ancien consul général à La Havane, serait nommé gouverneur.

Un terrible accident au bois de Boulogne

PLUSIEURS BLESSÉS

Paris, 3 juin. — Un terrible accident s'est produit, hier après-midi, au bois de Boulogne. M. Trichard se promenait au bois dans un victoria attelée de deux chevaux récemment achetés et fort irritables.

Tout à coup les chevaux s'emballèrent et le cocher conduisant la victoria, malgré tous ses efforts ne parvint pas à les maîtriser. La voiture franchit à une allure fantastique la grille du bois de Boulogne au moment où passait un domestique de M. Helleu, peintre connu, qui promenait dans une petite voiturette le fils et la fillette de l'artiste.

L'attelage de M. Trichard renversa la voiturette écrasant la fillette âgée de 10 mois et blessant grièvement le petit garçon âgé de 3 ans et la domestique, puis l'attelage emballé continuant sa marche renversa successivement deux fiacres dont les cochers furent projetés à terre avec des blessures qui mettent en danger la vie de l'un d'eux. Plus loin, la voiture rencontra un troisième fiacre.

Dans la collision, le cocher de M. Trichard, qui avait tenu bon jusque-là, tomba de son siège et se blessa grièvement en même temps que le cocher du fiacre recevait de fortes contusions. M. Trichard put sauter à ce moment hors de la voiture et dans la chute se cassa le bras.

D'autres accidents étaient encore à craindre quand enfin les chevaux emballés s'abattirent contre un mur non sans avoir encore blessé deux promeneurs.

SÉNAT

Séance du vendredi 3 juin 1898

Présidence de M. Loubet, président

La séance est ouverte à 4 heures 10.

M. Méline entre en séance. Il est immédiatement entouré et vivement félicité, notamment par MM. Demôle et Franck-Chauveau.

Démission d'un sénateur

Le président donne lecture de la lettre de démission de M. Morel, sénateur de la Manche, nommé sous-gouverneur de la Banque de France.

La loi sur la presse

Le Sénat prend en considération la proposition de M. Thézard, tendant à compléter l'article 35 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse et relatif à la preuve des faits diffamatoires.

La police rurale

Il adopte, après déclaration d'urgence, le projet adopté par la Chambre des députés, modifiant le code rural en ce qui concerne la police rurale.

Le code forestier

Il adopte en première délibération, deux projets modifiant le code forestier, également adoptés par la Chambre des députés.

La loi sur la trahison

Sur la demande de M. Morellet, rapporteur, le président met en tête de l'ordre du jour de la prochaine séance le projet relatif à la trahison et l'espionnage.

La séance est levée à 4 heures 40 et renvoyée au mardi 7 juin.

Nouvelles du Jour

La candidature de M. Brisson maintenue pour l'élection du bureau définitif de la Chambre

Paris, 3 juin. — M. Brisson a fait connaître, assure-t-on, à ses amis qu'il restait à leur disposition pour l'élection du bureau définitif. Dans ces conditions il serait certain qu'une nouvelle lutte s'engagerait à cette occasion bien que l'on puisse constater chez certains partisans de M. Brisson des symptômes de découragement. La lutte serait sûrement des plus chaudes. Les radicaux se livrent déjà à une campagne effrénée.

Les élections des députés anti-juifs

Paris, 3 juin. — La sous-commission du 11e bureau, chargée de l'élection d'Oran, de la 1re circonscription de Constantine et des deux circonscriptions d'Alger, a conclu à la validation de ces élections qui sont celles de MM. Firmin Faure, Normand, Drumont et Marchal, députés anti-juifs.

Les réunions de groupes à la Chambre

Paris, 4 juin. — Le groupe radical-socialiste s'est réuni cette après-midi au Palais-Bourbon et a élu président, par 87 voix, M. Pelletan. C'était, dans l'ancienne Chambre, M. Goblet qui était président de ce groupe.

La gauche démocratique (ancienne gauche radicale), également réunie, a longuement délibéré sur la situation politique ; elle n'a pas encore constitué son bureau.

Il va sans dire que ces deux groupes ont surtout envisagé la question de l'élection du bureau définitif de la Chambre.

Quant au groupe socialiste, il est convoqué pour demain, à deux heures.

La Belgique et l'Allemagne

Paris, 3 juin. — L'augmentation du commerce de l'Allemagne avec la Belgique, aux dépens de la France, s'accentue chaque année. En 1897, la Belgique a exporté en France des marchandises pour la valeur de 295 millions de marks, pendant que les exportations s'élevaient au chiffre de 266 millions de marks pour l'Angleterre et au chiffre de 310 millions de marks pour l'Allemagne.

Pendant la même année, la Belgique importait de France pour la valeur de 299 millions de marcks, l'Angleterre pour 193 millions de marcks et l'Allemagne pour 200 millions.

D'après le *Times*, il s'est fondé, à Bruxelles, un comité destiné à rendre plus étroites les relations d'amitié unissant la Belgique, la Hollande et l'Allemagne. Ce comité publiera un journal qui s'intitulera la *Germania*.

Une collision de trains en Angleterre
3 tués. — 50 blessés

Londres, 3 juin. — La collision de chemin de fer qui a eu lieu près de Choley, dans le Lanscashire, s'est produite entre un train de plaisir venant de Manchester et un autre train ayant la même destination. Ce train est arrivé en pleine vitesse sur l'arrière du train de plaisir qui était bondé. Le dernier wagon était complètement écrasé et deux télescopés.

Le nombre des blessés était d'une cinquantaine. Plusieurs sont dans un état désespéré. Les cadavres des trois personnes tuées sont affreusement mutilés.

Mines en feu

Londres, 3 juin. — On apprend aux Stocks-Exchange des métaux que les mines d'Anavonda sont en feu.

Les Russes en Asie. — Soldats attaqués
40 victimes

Saint-Pétersbourg, 3 juin. — On mande d'Andijane (Asie centrale) que le camp russe, occupé par trois cents hommes près de cette ville, a été assailli le 30 mai, par une bande d'un millier d'indigènes qui ont tué et blessé une quarantaine de soldats.

Un incident de frontière

Nancy, 3 juin. — Un douanier français de la brigade de Mars-la-Tour était à son poste, près de Trouville, quand il vit deux soldats allemands pénétrer sur le sol français.

Le douanier leur fit remarquer le fait, mais les soldats refusèrent de s'en retourner.

Le douanier saisit alors la casquette de l'un d'eux et revint à Mars-la-Tour, poursuivi par les menaces des Allemands.

Les autorités françaises et allemandes ont ouvert une enquête sur cet incident.

Strasbourg, 3 juin. — L'incident de frontière de Mars-la-Tour se réduit à ceci :

Plusieurs soldats de l'artillerie de Metz, se promenant le jour de la Pentecôte, dépassèrent par mégarde la frontière, difficile à reconnaître près de Mars-la-Tour. Des douaniers français leur enjoignirent de retourner sur leurs pas. Il y eut un échange d'explications assez laborieux, résultant de ce que douaniers et soldats se comprenaient avec peine. Enfin, les soldats repassèrent la frontière sans qu'aucun acte de violence se fut produit.

Un horrible crime à St Nazaire

Saint-Nazaire, 5 juin. — Une fille Laure Marmignon a assassiné à coups de hache et à coups de couteau le nommé Pierre Lebert, employé aux magasins généraux, avec lequel elle vivait maritalement.

Son crime accompli, la coupable alla se constituer prisonnière, déclarant qu'elle avait tué Lebert parce qu'il avait manifesté l'intention de l'abandonner.

Mise en présence du cadavre elle tomba évanouie.

La confrontation terminée, la coupable a été écrouée à la maison d'arrêt.

La foudre dans le Gers

On mande d'Auch que, pendant un orage, une jeune fille qui gardait les bestiaux a été foudroyée dans la commune de Ramouzens.

La foudre est également tombée sur l'église d'Eauze.

Le cimetière des anciens prisonniers de la Bastille

On exécute actuellement dans le quartier de l'Arsenal, au fond du passage Saint-Pierre, d'importants travaux au cours desquels des ouvriers terrassiers, qui venaient de pratiquer une large excavation, ne furent pas peu surpris de trouver sous leurs pioches, à deux mètres du sol environ, quelques ossements humains. Ils travaillèrent alors avec plus de précaution et en découvrirent une énorme quantité, crânes, tibias, fémurs, etc., etc., de toutes les dimensions, que l'administration des Pompes funèbres a fait diriger sur les catacombes. Il y en avait assez pour remplir plus de deux charrettes.

Ces restes humains proviennent, paraît-il, de l'ancien cimetière Saint-Pierre-Saint-Paul, sur lequel serait construit tout le quartier de l'Arsenal. Ce seraient surtout les ossements d'anciens prisonniers détenus à la Bastille qu'on venait ensevelir dans ce cimetière.

Le troisième centenaire de l'édit de Nantes

On sait qu'un congrès de protestants vient de se tenir à Nantes pour célébrer le troisième centenaire de l'edit de Nantes. Le congrès a été clos hier par le vote d'une adresse au président de la République.

Les protestants français expriment leurs vœux pour le bonheur et la grandeur de la patrie française.

Nicolas II et le préfet du Gaussier

Le Czar vient d'envoyer au général Saussier un magnifique souvenir à l'occasion de la remise de ses pouvoirs de gouverneur militaire de Paris et de généralissime.

Le suicide du major général Johnstone

Londres, 4 juin. — Le major général Johnstone s'est suicidé vendredi matin dans sa maison à Londres ; il souffrait d'un cancer.

L'agitation révolutionnaire en Italie

On mande de Lugano à la *Petite Rebublique* :

« Les députés italiens, le socialiste Costa, et de Andréis, radical, ainsi que les rédacteurs du *Secolo* et *l'Italia del Popolo*, arrêtés lors des derniers troubles, viennent d'être condamnés en vertu de l'article 252, pour excitation à la guerre civile, à des peines variant de dix à dix-huit ans de réclusion. »

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
		Roubaix. **Vendredi** 3 juin.	
2 heures soir	13° au-dessus	767 m/m	Variable
5 heures soir	15° »	767 m/m	»
9 heures soir	12° »	767 m/m	
		Samedi 4 juin 1898.	
Minuit	11° au-dessus	767 m/m	Variable
1 heure matin	11° »	767 m/m	»
2 heures »	11° »	767 m/m	»

Paris. — Vendredi 3 juin 1898. — *(Bulletin du Bureau Central météorologique)*. — Deux aires de pressions supérieures à 765 mm. se sont avancées depuis hier, l'une dans le nord-ouest du continent, l'autre sur l'Espagne et le sud de la France (Limoges, 768 mm.) Le baromètre reste bas dans le nord-ouest de l'Europe, où une dépression persiste près de l'Ecosse (Stornoway, 752 mm.)

Le vent est faible ou modéré sur nos côtes de la Manche et de la Méditerranée. Des pluies sont tombées sur l'Allemagne et l'Autriche; en France on a recueilli 10 mm. d'eau au Havre, 4 à Paris, 2 à Rochefort, 1 à Nice.

La température s'est abaissée dans nos régions du Centre et du Sud; elle était, ce matin de 6° à Happaranda, 9° à Paris, 11° à Moscou et Nice, 26° à Palerme.

On notait 6° au pny de Dôme et au Mont Ventoux, 1° au pic du Midi. — En France, un temps nuageux est probable avec hausse de température. A Paris, hier l'après-midi, tonnerre et grêle vers deux heures et demie. — Moyenne d'hier, 2 juin, 9·0, inférieure de 6·7 à la normale. — Depuis hier, midi, température maxima, 13·3; minimum, 4·3. A la tour Eiffel, max.: 9·9; minimum, 4·6. — Baromètre à sept heures du matin, 765 mm. 1, stationnaire à midi.

Chronique Locale

ROUBAIX

Les élections contestées. — Comme on a pu le voir d'autre part, la Chambre des députés s'est réunie vendredi après-midi, dans ses bureaux, pour examiner les dossiers d'élections en vue de la vérification des pouvoirs.

Le Nord est versé au 7e bureau. Parmi les élections contestées dans ce bureau, se trouvent celles de MM. Eugène Motte, Albert Masurel, Morcrette-Ledieu, Weil-Mallez.

Ouverture du prolongement de la rue de Favreuil. — Aux termes d'un arrêté municipal, MM. Cocheteux, Vandamme et les héritiers Honoré sont autorisés à livrer à la circulation publique une voie partant de la rue de Favreuil et aboutissant au talus du chemin de fer.

Le nouvel appariteur de la Mairie, M. Delannoy, qui demeure rue Desaix, est entré en fonctions le mercredi 1er juin. Il remplace M. Ingiebert, décédé.

L'assaut d'escrime au « Demi-Cercle ». — Par suite d'un deuil survenu dans la famille de M. le président de la société d'escrime du « Demi-Cercle, » l'assaut qui devait avoir lieu dimanche 5 juin est remis au 19. Cette intéressante fête d'armes sera présidée par M. le colonel Royer.

L'Œuvre de la Bouchée de Pain et du Prêt du Couchage. — MM. les membres du Comité sont priés de ne pas manquer à la réunion du dimanche 5 courant, à onze heures, au local, rue Sébastopol.

Ordre du jour : 1° Compte-rendu sur le fonctionnement du Prêt du Couchage ; 2° fixation de la date du tirage des primes, organisation de la fête ; 3° rapport des carnets de souscription.

— La souscription touchant à sa fin, les personnes en retard feront bien de se presser, ainsi que celles qui n'ont pas encore retourné les listes reçues, au trésorier, 21, rue de la Fosse-aux-Chênes.

Que l'on n'oublie pas que c'est la *dernière villa* qui est offerte comme première prime.

Un arrêté concernant la circulation des vélocipèdes. — Le maire vient de prendre un arrêté concernant la circulation des vélocipèdes; en voici les parties essentielles :

La circulation des vélocipèdes est interdite sur les trottoirs ou contre-allées des rues et voies de la ville de Roubaix.

Les vélocipédistes, ainsi que les conducteurs des motocycles et voitures automobiles, doivent prendre une allure modérée dans la traversée de la ville, tout particulièrement aux croisements et tournants des rues où leur vitesse ne doit pas dépasser celle d'un homme au pas.

La réunion mensuelle des Médaillés coloniaux. — La commission administrative de la Société des Médaillés coloniaux prie les sociétaires d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu dimanche 5 juin, à six heures et demie précises du soir au local ordinaire.

Les titulaires de la médaille coloniale ne faisant pas partie de la société et qui désireraient s'inscrire comme membres, pourront s'adresser au siège de l'Association, Grande-Rue, 77, à six heures et demie.

Société photographique de Roubaix. — La commission rappelle à ses membres que les concours suivants : 1° travailleur en action ; 2° excursion de Tournai, seront irrévocablement clos le 5 juin.

Elle les informe également que le sujet du concours de juin sera « Scène d'intérieur ».

La réunion officielle aura lieu le lundi 13 juin au local habituel.

A la « Ruche Roubaisienne ». — Le conseil d'administration s'est réuni le 3 juin et a délibéré sur les affaires suivantes :

1° Le conseil d'administration, après avoir pris connaissance de la correspondance de la semaine, concernant les travaux, décide de porter à la connaissance du public que M. Lecapitaine, entrepreneur de charpente, est exclu à jamais des travaux de la société, pour cause d'indélicatesse commise par lui envers le conseil.

2° Trois nouvelles demandes d'admission pour entrer dans la société sont parvenues pendant la semaine, ces demandes sont agréées par le conseil.

3° Le conseil prend connaissance des démarches faites pendant la semaine par la commission d'initiative du banquet, ces démarches sont adoptées en principes. D'autres démarches vont encore être faites pour arriver à un succès complet.

A l' « Union des Patriotes ». — Une réunion générale des membres de l' « Union des Patriotes » aura lieu au siège de la société, 20, rue Nain, le dimanche 5 juin, à 5 heures précises.

Ordre du jour : Projets en vue de la constitution définitive de la société.

Rupture d'un tuyau des eaux potables. — Vendredi soir, vers dix heures et demie, un tuyau des eaux potables de la rue de Lille s'est subitement rompu à hauteur de la rue des Arts. La chaussée a été de ce fait inondée. Le service des eaux, informé, a envoyé une équipe pour enrayer l'écoulement des eaux.

L'agression contre M. Carlos Solosse. — M. Delalé, *juge d'instruction, a terminé son enquête dans cette* affaire qui, on se le rappelle, s'est passée le lendemain des élections, à Roubaix, l'ordonnance définitive a été rendue vendredi.

Vanlaecke et l'un des frères Donnet sont renvoyés devant le Tribunal correctionnel, sous l'inculpation de coups et blessures; c'est jeudi prochain que viendra l'affaire.

Les quatre autres inculpés bénéficient d'un non-lieu; ce sont les nommés Lampe, Clabant, Banduin et l'autre frère Donnet.

Une mort subite. — Un tisserand, Victor Smet, âgé de 46 ans, demeurant en garni rue de la Basse-Masure, travaillait à son métier vendredi matin, vers onze heures, quand tout à coup, sans qu'il eût ressenti aucun malaise, un flot de sang lui monta à la bouche. C'était une hémorragie interne qui venait de se déclarer. Bien que le mal fût jugé sans remède, des soins furent prodigués au malheureux ouvrier, tandis qu'on s'empressait d'aller chercher un médecin.

Pendant ce temps Victor Smet perdait avec son sang toutes ses forces et bientôt, son état devenant inquiétant, on crut bon de le transporter à son domicile. Il venait d'être déposé sur un matelas quand il rendit le dernier soupir.

A son arrivée, M. le docteur de Gandt ne put que constater le décès. Le corps de Victor Smet a été transporté dans l'après-midi à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

Mangez vos fraises avec la délicieuse crème d'Oostcamp, fraîche tous les jours, **rue du Bois, 13**, à Roubaix. (*Né pas confondre.*)

Un vol audacieux, rue de la Gare. — Des cambrioleurs restés jusqu'à présent inconnus ont commis un de leurs méfaits, rue de la Gare.

Dans la nuit de mercredi à jeudi ils ont pénétré dans l'établissement de M. Leburque, négociant en tissus, en faisant sauter les serrures à l'aide de pinces-monseigneur.

Une fois dans les bureaux les malfaiteurs fouillèrent cinq pupitres après avoir opéré une pesée. Dans l'un des pupitres ils trouvèrent la somme de 17 fr. 25 qu'ils emportèrent.

Les voleurs ont fait leur besogne si adroitement que personne ne les a entendus. Malheureusement la police ne possède aucune piste sérieuse.

Un accident survenu à un enfant, rue du Tilleul. — Plusieurs enfants de la rue du Tilleul jouaient, jeudi après-midi, chez les époux Catteau qui demeurent dans cette même rue. On s'en donnait à cœur joie quand un accident vint interrompre la gaieté de ces jeunes enfants.

La petite fille des époux Catteau, Germaine, qui est âgée de cinq ans, fit au milieu de ses ébats une chute si malheureuse qu'elle se fractura la cuisse gauche.

M. le docteur Bernard, mandé, a reduit la fracture, puis il a fait admettre la fillette à l'Hôtel-Dieu, vendredi matin.

Un fait à signaler. — Bien des personnes voudraient se procurer une montre, mais hésitent devant le prix relativement élevé de ce bijou. Nous croyons leur être utile en leur signalant, au 56, de la rue de la Gare, un magasin où l'on vend — fait incroyable — pour la somme de 14 fr. 75, une magnifique montre en argent, avec chaîne, également en argent, pour hommes. Ce bijou, dernier genre, est de toute beauté, et le mécanisme est garanti. C'est une véritable aubaine offerte aux personnes qui désirent, à peu de frais, une vraie montre de luxe. Cet objet peut, très avantageusement, aussi être offert en cadeau.

Chapelle des Carmélites. — Dimanche 5 juin, fête de la Sainte Trinité et fête principale de l'Archiconfrérie réparatrice des blasphèmes et de la violation du saint jour du dimanche. Messes basses à 6 et 7 heures, messe chantée à 8 heures.

Le soir, à 5 heures, salut solennel et sermon. Le Saint Sacrement sera exposé toute la journée. Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Les Messes du Dimanche 5 juin à Roubaix. — St-Martin: 5 h. 1/4, 6 heures, 7 h., 8 heur., 9 h., 10 h. (grand'-messe) et midi. — Notre-Dame: 5 h., 6 h., 7 h., 8 h., 9 h. 1/2 (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Saint-Sépulcre: 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 heures (grand'messe) et midi. — Saint-Rédempteur: 6 heures, 7 heures (pour les mères chrétiennes), 8 heures, 9 heures, 10 heures (grand'messe) et midi. — Saint-Jean-Baptiste: 6 h. 8 h., 10 h. (grand'messe). — Saint-Joseph: 5 h., 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. (grand'messe) et midi. — Sacré-Cœur: 6 h., 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. (grand'messe) et midi. — Sainte-Elisabeth: 5 heures 6 h (sermon en flamand), 7 h., 8 h., 9 h., 10 h. (grand'messe) et midi.

La laiterie d'Oostcamp vend en ce moment du beurre frais, légèrement salé, en mottes de deux kilogs, au prix de **2 fr. 80**.

— Les clients sont priés, dès à présent, de faire leurs commandes pour les beurres de conserves qui leur seront vendus à des prix exceptionnels. — Conservation garantie.

Croix. — *La réunion du Conseil municipal.* — Nos lecteurs trouveront plus loin le compte-rendu de la séance tenue, vendredi soir, par le Conseil municipal.

De fréquentes altercations n'ont pas peu contribué à distraire l'assemblée de la monotonie des nombreuses questions portées à l'ordre du jour. La séance a duré deux heures et demie.

— *La police municipale.* — M. Seguin, commissaire de police, se trouvant en congé temporaire pour raison de santé, le citoyen Desbarbieux, maire de Croix, vient de prendre un arrêté pour informer les habitants que, conformément à la loi du 5 avril 1884, les attributions de police seront exercées par lui ou par ses adjoints délégués.

En conséquence, toute affaire de police devra, pendant l'absence momentanée du commissaire, être soumise au maire ou à ses suppléants.

Avis. — *Le recensement des chevaux.* — On nous prie de rappeler que c'est lundi prochain la date fixée pour les opérations du classement des chevaux. La commission se tiendra sur la place des 6 heures et demie du matin.

Croix. — *Un torodrome.* — On parle beaucoup en ce moment de la construction, sur le territoire de Croix, d'arènes où seraient données chaque année plusieurs courses de taureaux.

Renseignements pris à bonne source, nous pouvons affirmer que si vraiment une société a conçu le projet d'établir un torodrome à Croix, il n'y a, jusqu'à présent, absolument rien de décidé dans ce sens.

Des courses de taureaux auront probablement lieu ici, durant l'été, mais il se peut très bien que l'endroit choisi soit, comme en 1897, le Velodrome de Roubaix.

Lannoy. — *Le kiosque des concerts d'été.* — Dans la journée de vendredi, on a commencé à monter sur la place de la Mairie le kiosque qui doit servir aux concerts d'été que doivent donner les deux musiques de la ville.

Leers. — *L'arrestation d'un expulsé.* — Un ouvrier agricole, Julien Démarest, 29 ans, a été mis en état d'arrestation à l'estaminet du « Quart d'Onze Heures » pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Hem. — *La question de l'utilisation des vieux pavés.* — Nos lecteurs savent que maintes fois dans les délibérations du conseil municipal, M. le Maire a proposé d'employer à la réfection des chemins communaux les pavés provenant des chemins de grande communication. Les conseillers se sont toujours rangés à cet avis et des propositions dans ce sens ont été soumises à l'approbation de M. le Préfet du Nord.

Cette question vient définitivement d'être tranchée au mieux des intérêts de la commune.

Vendredi matin, en effet, la mairie recevait avis que, à la suite d'une délibération du Conseil municipal d'Hem prise dans sa dernière séance, et approuvée par M. le Préfet du Nord, « la commune est autorisée à disposer » de tous les vieux pavés à provenir des travaux de » remaniement de la chaussée pavée du chemin de grande communication n° 6 dans la traverse de Fives, et » qui ne rentreront pas dans lesdits travaux. La commune devra, en échange, fournir des pavés neufs au » service vicinal.

» Les pavés seront approvisionnés et transportés à pied d'œuvre par l'entrepreneur des travaux d'entretien des » chemins vicinaux ordinaires et aux frais de la commune. »

Pour les voyages à la mer, la fabrique d'articles de voyage **Soyez père**, à Lille, met en vente un choix immense de grandes malles, caisses à robes ou à chapeaux. La Maison se charge des réparations. 44083

Communications

La « Jeanne d'Arc », Société de Secours mutuels et de Retraites. — La commission administrative prévient les sociétaires que la réunion générale semestrielle aura lieu le dimanche 5 courant, à quatre heures précises, au local habituel, café du Demi-Cercle, place Notre-Dame. Ordre du jour : 1. Paiement des cotisations. 2. Compte-rendu semestriel. 3. Admission de nouveaux membres. Toute absence non motivée sera passible de l'amende.

« Club des Intimes ». — Le comité du « Club des Intimes » invite tous les membres actifs à assister à la réunion générale trimestrielle de samedi prochain 4 courant, à *huit heures et* demie. Des communications et projets très intéressants y seront faits. L'ordre du jour étant très chargé il n'y aura pas de répétition. Tout manquant sera passible de l'article additionnel au règlement.

Société des Voyageurs et Employés de Lille et du département du Nord. — La réunion mensuelle aura lieu, le lundi 6 juin, à sept heures précises, au café Saint-Georges, 1, rue du Grand-Chemin, Roubaix. Ordre du jour : Mesures à prendre pour la réunion extraordinaire du lundi 13 courant.

Société Photographique de Roubaix. — MM. les sociétaires qui n'ont pas encore pu faire parvenir leurs epreuves pour les concours. — Travailleurs en action. — Excursion à Tournai. — Sont avisés que le jury se réunissant lundi matin, les épreuves devront être déposées au local le dimanche avant huit heures du soir.

« Les Chevaliers de la Fourchette ». — La commission administrative de la société chorale « Les Chevaliers de la Fourchette » prie ses sociétaires d'assister à la répétition générale qui aura lieu aujourd'hui samedi à neuf heures précises, au local. L'amende sera appliquée aux manquants. Ordre du jour : Festival d'Ascq.

Les anciens orphelins de l'Hospice sont priés de se réunir le dimanche 5 juin, à deux heures très précises chez M. Farvacque, cabaretier, à l'angle des rues du Grand-Chemin et de l'Hospice, pour se rendre en corps à l'Hospice-Civil féliciter le directrice à l'occasion de son jubilé.

LA PUBLICITÉ

Tout commerçant qui ne fait pas d'annonces abandonne le marché à ceux de ses concurrents qui en font. 2

Chaussures Economie par laqualité. — Cordonnerie de luxe Boucau-Vereecke, 5, rue Pierre-Motte, Roubaix.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

CONVOCATIONS :

Les adhérents des sections désignées ci-dessous se réuniront dans leurs groupes respectifs le samedi 4 juin à huit heures et demie du soir. Un punch leur sera offert à l'occasion de l'élection de M. Eugène Motte.

1re Section-Nord. — Bureau de la place-Notre-Dame. Estaminet Depauw, place Notre-Dame.

2e Section-Nord. — Bureau de la rue St-Vincent. — Café Molière, rue du Fontenoy, 81.

5e Section-Est. — Bureau de la rue d'Hem. — Estaminet Vanchef, rue Jouffroy, 33.

1re Section-Est. — Bureau de l'Hôtel-de-Ville. — Estaminet J.-B. Leveugle, angle de la rue Colbert et de la rue de Lille. — Estaminet Alfred Piéters, angle de la Grande-Rue et de la place de la Liberté. — Estaminet Buysschaert, angle du boulevard Gambetta et de la rue de Lannoy.

2e Section Est. — Bureau de la rue Pierre-de-Roubaix. — *1er groupe* : à la *Pipe, boulevard de Belfort*. — *2e groupe* : C. Borgye, rue Pierre-de-Roubaix, 208; D. Delsalle, id., 224. — *3e groupe* : Ph. Tiberghien, rue Pierre-de Roubaix, 134; Dujardin, rue du Tilleul, 212; H. Herbaux, id., 217. — *4e groupe* : L. Pillaerd, rue des Longues-Haies, 203; J. Henis, id., 254. — *5e groupe* : A. Philadgo, boulevard de Beaurepaire; Bascourt, angle de la rue Pierre-de Roubaix et boulevard de Belfort; J.-B. Spel, angle des rues Monge et Loverrier; Vandenstraeten, rue Pierre-de-Roubaix, 37. — *6e groupe* : Est, P. Marchandet, rue des Fossés, 24.

5e Section-Nord. — Bureau de la rue Turgot. — Samedi 4 courant, à 8 heures 1/2 du soir, estaminet de la Basse-Masure. Réunion du comité et des chefs de groupes.

5e Section-Est. — Bureau de la rue d'Hem. — Samedi 4 courant, à 8 heures 1/2 du soir, chez M. O. Janssens, 26, rue de Maubeuge. Réunion mensuelle du 3e groupe.

WATTRELOS

L'éclairage électrique. — On a planté dans la journée d'hier deux des trois mâts qui doivent supporter les lampes à arc, destinées à éclairer la Grande-Place.

Vol de draps. — Ne pas confondre. — Nous avons annoncé qu'un vol de draps avait été commis au Sapin Vert par un certain Verlinde.

L'inculpé est bien Jean-Baptiste Verlinde, tisserand, et non pas Edouard Verlinde qui exerce la profession de couvreur.

TOURCOING

Les annonces pour le Journal de Roubaix *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, et à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 27620

Conseil municipal. — Le Conseil municipal, en conséquence de l'ajournement fixé lors de la dernière séance, se réunira le mardi 7 courant, à huit heures du soir, à l'Hôtel de Ville, grande salle des mariages, pour clôturer les travaux de la seconde session ordinaire de l'année.

Nomination dans les contributions indirectes. — Sont nommés : contrôleur à Tourcoing, (1re classe), M. Louis, en remplacement de M. Henry, appelé à un autre emploi; commis à Marcq-en-Barœul, M. Gadebois, en remplacement de M. Hochard, nommé à Craywick.

Avis aux réservistes. — Les réservistes des classes 1888 et 1891 affectés aux régiments d'infanterie et ceux qui ont obtenu des sursis, sont invités à se présenter à la gendarmerie de Tourcoing pour retirer leur ordre d'appel.

La ducasse du quartier de N.-D. de Lourdes. — Dimanche prochain le quartier de N.-D. de Lourdes s'apprête à fêter sa ducasse annuelle. Déjà de nombreuses baraques s'élèvent sur la place des Phalempins et si le temps est favorable, de nombreux promeneurs se rendront dans le quartier pour cette fête.

Un jeune homme de Tourcoing victime d'un accident à Tunis. — Un jeune homme de Tourcoing, soldat au 4e régiment de zouaves en garnison à Tunis, était allé se baigner il y a quelques jours dans le port de la Goulette.

S'étant tout à coup trouvé indisposé pendant sa baignade, il ne put regagner la rive et se noya. Le jeune homme est l'aîné de cinq enfants orphelins. La famille a été avisée du malheur par télegramme.

Les accidents du travail. — Vendredi, vers une heure et demie de l'après-midi, M. Joseph Declercq, âgé de 46 ans, demeurant à Aveighem (Belgique), déchargeait de la chaux au canal quand la chaîne qui retenait le baquet se brisa et atteignit l'ouvrier à la tête, lui faisant une blessure au cuir chevelu. M. le docteur Vanneufville a fait un pansement; quelques jours suffiront pour la guérison.

— Un rouleau de carde est tombé sur le bout du doigt de M. Alfred Desfontaines, âgé de 50 ans, débourreur au peignage de la Tossée. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Delattre, le blessé a été reconduit à son domicile, rue d'Iena, 18. L'incapacité de travail sera de six semaines.

Un vol dans une maison inhabitée au Blanc-Seau. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, des malfaiteurs se sont introduits dans une maison inhabitée, sise à l'extrémité de la rue du canal, et construite sur la partie supérieure du remblai du canal, à cent mètres de la halte du Blanc-Seau.

Ils ont enlevé plusieurs portes, carreaux, fils de fer et plusieurs boiseries.

A la frontière. — Une cabaretière nommée Marie-Joséphine Menel, âgée de 51 ans, née à Monasten-sous-Rodez (Aveyron), poursuivie par le parquet de Boulogne-sur-Mer, pour excitation de mineures à la débauche, et sortant de la prison de Liege, a été remise aux mains de la gendarmerie par les soins de l'autorité belge.

— Un camionneur nommé Eugène Letot, né à Anderlecht (Belgique), poursuivi par le parquet de Bruxelles pour vol et escroquerie, et sortant de la maison d'arrêt de Lille, a été remis aux autorités belges.

— Les gendarmes ont conduit à la frontière trois expulsés, les nommés Edmond Catteuw, âgé de vingt-cinq ans, matelot, né à Nieuport, condamné pour vol, Edmond Godart, âgé de vingt ans, tailleur d'habits, né à Bruges, condamné pour vol et complicité ; et Auguste Vandenbuke, trente-huit ans, peigneur, né à Meulebeke, condamné pour rébellion et outrages aux agents, tous trois sortant de la maison d'arrêt de Lille, où ils avaient purgé leur condamnation.

Marcq-en-Barœul. — *Une audition publique à la Mairie* — L'orphéon de l'Association des anciens élèves de l'école du Pont offrira, dimanche à cinq heures, dans une salle de la Mairie, une audition publique en l'honneur de son président d'honneur, M. Augustin Delesalle, maire, de son vice-président d'honneur, M. Emile Adrien, délégué cantonal et de l'administration municipale. L'orphéon, dirigé par M. Adolphe Morel, exécutera *Paix charmante*, de Rameau; *Sous un Balcon*, de Sourelas, et *La Fenaison*, de Dard.

— *Le recensement des chevaux.* — Le recensement des chevaux a eu lieu vendredi matin, en présence d'un lieutenant du 1er bataillon du train des équipages de Lille et d'un vétérinaire.

La revue se continuera samedi matin.

Ronco. — *Le festival-concert du 12 juin.* — Le festival-concert du 12 juin est organisé sous les auspices de la municipalité et non par un comité comme on l'avait prétendu.

Voici les noms des sociétés qui y prendront part : Roncq, Harmonie municipale; Menin, Philharmonie; Reckem, Harmonie; Halluin, Chorale; Blanc-Four, Fanfare; Neuville, Harmonie municipale; Halluin, Philharmonie; Bousbecque, Harmonie municipale; Halluin, Musique municipale; Linselles, Harmonie.

Après le festival, un concert aura lieu sur le kiosque rigé sur la Grand'Place.

Linselles. — *Interruption de circulation.